

Harfleur Zoom

Informations techniques Numéro 70 - Décembre 2018



C'est la fête !
De fin d'année



La Brèque, au carrefour des manifestations

La Brèque, lieu historique d'Harfleur où les « 104 » combattirent les envahisseurs anglais, reste plusieurs siècles plus tard un lieu symbolique de manifestation. Le giratoire, aménagé il y a plus de 20 ans par la ville, offre en temps ordinaires une porte d'entrée valorisante au centre ancien et à l'ensemble de la ville. Les dégradations subies en marge des manifestations tentent à se répéter... Le point sur la position et les initiatives prises par Christine Morel.

Par une lettre adressée à l'ensemble des habitants d'Harfleur, disponible en intégralité sur harfleur.fr, Christine Morel a souhaité revenir sur les événements survenus dans le cadre et au delà de la mobilisation des « gilets jaunes ».

Extraits de la lettre du 20 novembre, de Christine Morel aux Harfleurais

« Depuis plusieurs mois, je sens, comme beaucoup d'entre vous, monter une juste colère chez nos concitoyens. Cela se concrétise notamment, depuis samedi, avec la manifestation des gilets jaunes. A Harfleur, le nœud routier, comme cela a été le cas pour d'autres manifestations, est, aujourd'hui encore, concerné par les blocages.

Je comprends les motivations de ces manifestations qui traduisent un « ras le bol » général. L'injustice de la politique menée par le gouvernement qui ponctionne de plus en plus fortement les petits revenus tout en exonérant les plus riches (CSG, retraites amputées, suppression de l'impôt sur la fortune...) ne peut qu'alimenter cette colère populaire. »

Casseurs / gilets jaunes : pas d'amalgame !

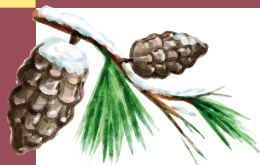
Au delà de ces manifestations, des « bandes de casseurs » ont tenté d'utiliser ce mouvement pour dégrader, casser et voler dans deux magasins du centre, notamment dans la nuit du 19 novembre. Des dégradations de mobiliers urbains ont aussi eu lieu. Pour la Maire d'Harfleur ces « actes de vandalisme sont intolérables ». La Ville a donc, aussitôt, déposé une plainte auprès du commissariat d'Harfleur. Les services de la Police Nationale ont informé C. Morel que plusieurs individus ont été arrêtés et incarcérés dès le week-end suivant les faits commis.

Christine Morel invite aussi, chaque Harfleurais, « à ne pas faire d'amalgames, entre quelques casseurs et les nombreux citoyens qui manifestent. » C'est ainsi qu'elle souhaite remercier les manifestants en gilets jaunes qui sont venus spontanément aider les services de la Ville à nettoyer le giratoire de la Brèque.

Quelles mesures pour l'avenir ?

Christine Morel a également adressé un courrier à Mme la Préfète de Seine-Maritime afin de souligner la rapidité de l'enquête sur les faits de vandalisme constatés. Dans cette lettre, elle demande également à la Préfète que toutes les mesures soient dorénavant prises pour que de tels faits ne puissent pas se reproduire. Le carrefour de la Brèque est un point de convergence au niveau de la circulation et, est devenu au fil des ans un lieu de manifestation. Cette double caractéristique doit amener les services de l'État, dans le plus strict respect de la liberté de manifestation, à prévenir en ce lieu tout acte de dégradation.

Une demande de remise en état du rond-point a aussi été faite au Département (propriétaire de la voirie). Christine Morel a demandé qu'une réunion de concertation entre l'État, le Département, la Ville d'Harfleur et la prochaine Communauté Urbaine puisse avoir lieu.



Conversation avec le Père Noël

Comme vous le savez le Père Noël a commencé sa tournée de rencontre avec les petits et les grands et s'est arrêté comme chaque année à Harfleur. J'ai eu la chance cette année de le rencontrer deux fois, la première lors de son arrivée, la deuxième avant son départ, dans mon bureau à la Mairie.

Le jour de son arrivée, il avait son air jovial habituel, mais ses yeux ne pétillaient pas comme les autres années. Il m'a dit être très découragé par ce qu'il avait vu durant toute l'année.

De son village dans le grand nord, il nous a vu nous insulter pour un problème de voisinage, reprocher à certains de ne pas faire assez pour la gestion des déchets, la pollution de l'air ou de la mer, sans jamais se remettre en question. Il nous a vu rejeter les migrants et les laisser mourir en mer car ils n'ont pas eu la chance d'être nés sur le bon continent...

Il m'a dit qu'il pensait que nous avions perdu ce qui faisait notre humanité, c'est à dire notre solidarité de partage avec les plus démunis.

Il avait aussi très mal au dos car sa hotte est devenue de plus en plus lourde par l'excès de jouets pour certains enfants. C'est sans doute pour cela qu'il était un peu grognon.

J'ai trouvé qu'il exagérait car, en tout cas, tout ne va pas si mal dans notre ville.

Lorsque je l'ai retrouvé après le marché de Noël je l'ai vu en meilleure forme, ses yeux pétillaient à nouveau et voilà ce qu'il m'a dit :

« Lors du marché de Noël j'ai pu voir des regards d'enfants émerveillés, des sapins étincelants de mille feux, j'ai entendu de beaux chants de Noël et senti des effluves gourmandes qui chatouillaient mes narines. J'ai rencontré des associations solidaires qui avaient préparé ce Noël avec leurs bénévoles. J'ai vu des artisans qui avaient travaillé toute l'année pour le plaisir de tous. Quel plaisir de venir à Harfleur ! »

Après quelques minutes de réflexion j'ai compris ce que le Père Noël avait voulu dire. Nous devons en permanence nous préoccuper de « l'autre » qu'il soit proche ou éloigné. Et quels que soient nos problèmes journaliers, il suffit du sourire d'une personne que l'on croise dans la rue pour que notre journée soit meilleure.

En cette période de Noël, je vous invite tous, à regarder autour de nous ; le regard bienveillant d'un inconnu croisé dans la rue, quelques mots échangés avec un voisin, peuvent nous redonner espoir dans l'humanité.

Je vous souhaite à toutes et tous un Joyeux Noël.



Christine Morel
Maire d'Harfleur

Sommaire

Retrospective

Dossier

En détails

Focus

Actu

Infos

Conseil municipal

Bulletin d'information
de la ville d'Harfleur
Mairie d'Harfleur
55 rue de la République
76700 Harfleur

Directrice de publication :
Christine Morel

Rédaction :
Services Mairie d'Harfleur

Maquette / photographie :
Alexandra Gobbé-Anne
Nadia Younsi
Éric Boucher

Imprimeur : Bemo Graphic
Rue des artisans
BP 204
61006 Alençon Cedex

Rétrospective



Conseil municipal des jeunes remise des écharpes et 1^{ère} mission

Christine Morel entourée de ses adjoints et de nombreux élus municipaux a remis aux 12 jeunes élu-e-s du Conseil Municipal des jeunes, les insignes distinctifs de leur fonction : cartes officielles et écharpes tricolores.

Dans son mot d'introduction à la soirée, Mme le Maire a indiqué aux jeunes élu-e-s « Le Conseil Municipal des Jeunes participe à l'engagement de l'équipe municipale de développer le plus possible la démocratie participative et la citoyenneté.

Cette vision est d'autant plus importante que, dans les décennies à venir, vous aurez, si ce n'est vous, ce sera un

ou une de vos camarades, à conduire les affaires de la commune à notre place.

L'avenir vous appartient ! Vous avez fait campagne et rédigé des professions de foi. Tout les projets ne pourront se faire. Il vous faudra déterminer des priorités et pour cela apprendre à s'écouter et à reconnaître que parfois ce n'est pas son projet le meilleur pour l'ensemble des enfants d'Harfleur.

Un mandat, vous le verrez, c'est travailler, travailler et encore travailler pour les autres, pour faire que nous soyons toujours plus fiers de notre ville, plus heureux d'y vivre.



Mener les affaires d'une collectivité, c'est aussi un travail d'équipe entre élus et fonctionnaires : vous aurez durant votre mandat à travailler avec les services municipaux et notamment avec le service jeunesse. Vous apprendrez aussi à gérer un budget.»



Des places de spectacles ont été remises à chaque jeune ayant été candidat (élu ou non) et un buffet de friandises est venu clore ce moment solennel et amical.



Ateliers : confection Bourses médiévales en cuir au musée du Prieuré et dans la bonne humeur

Heure du conte Spécial Halloween

À la bibliothèque E. Triolet, petits et grands ont eu le droit de frémir !



Les membres de l'équipe de la bibliothèque se sont relayée au rez-de-chaussée de ce bâtiment historique, pour offrir aux bambins un florilège de contes tous aussi effrayants les uns que les autres !



Pendant ce temps à l'étage, Valérie Lecoq (Cie Le piano à pouce), faisait trembler les grands avec l'Histoire et les histoires de la sorcellerie et des jeteurs de sorts.



Visite de la mairie classes élémentaires

Sylvie Burel, adjointe au Maire a expliqué aux enfants le fonctionnement de la mairie lors d'une visite guidée de l'Hôtel de ville

Réunion publique Requalification de la côte d'Orcher et du boulevard du midi

Christine Morel, Maire d'Harfleur, Présidente du SIEHGO et Alban Bruneau, Maire de Gonfreville l'Orcher étaient présents pour présenter le projet aux habitants



Rétrospective

« Mon premier festival de cinéma ! »

A l'occasion de son 19^{ème} festival, l'association Du Grain à démodre a, de nouveau, proposé quatre séances de cinéma à destination du public scolaire, les 12, 13 et 15 novembre derniers. Des classes de petite section de maternelle jusqu'au CM2, chacun a pu trouver « chaussure à son pied » grâce à une sélection variée (« Franz et le chef d'orchestre », « Quel cirque », « Le tableau » et « Piano Forest ») concoctée par les jeunes programmeurs du festival. Un rendez-vous immanquable qui a accueilli plus de 650 élèves.

Devoir de mémoire

Pour célébrer le 100^{ème} anniversaire de la fin de la Grande Guerre, La Forge accueillait le spectacle musical « Soldat de 14 : au feu et au foyer », le samedi 3 novembre dernier.

C'est à la compagnie Coin d'Parapluie que l'on doit ce spectacle unique en France. Tout au long de la représentation, un narrateur retrace, au fil des lettres échangées avec leur famille, les souffrances endurées par les combattants au cours de cette folie meurtrière. Un enfer vécu aussi bien « au feu » – sur le champs de bataille – qu'« au foyer » où leurs familles doivent prendre en charge la vie quotidienne ébranlée par la guerre.

L'évocation de ces souvenirs se déroule sur un fond de scène présentant divers documents, des photos, des dessins... entremêlés de poèmes et de chansons. Un sublime spectacle, qui a tenu en haleine le public pendant une heure et demie.



Le centenaire de l'armistice de 1918

Nombre d'habitants et de personnalités ont tenu à être présents pour célébrer devant le monument aux morts le centenaire de la fin du 1^{er} conflit mondial. A 11h précises, marrons d'air et cloches de l'église Saint-Martin retentirent pour ouvrir l'hommage aux millions de victimes de la « Grande Guerre ». Ce sont les jeunes élu-e-s du Conseil Municipal des Jeunes qui débutèrent la cérémonie par la lecture, à plusieurs voix, d'une émouvante lettre d'un soldat à son général (voir encadré ci-dessous). Christine Morel dans son discours a ensuite évoqué les meurtrissures vécues par les soldats et la population durant les 4 années de conflit. Elle a souligné le lourd sacrifice des familles harfleuraises dont les noms figurent sur le monument aux morts en témoignage de la perte d'un soldat. Elle a également évoqué Jean Jaurès, grand défenseur de la paix, qui a été assassiné pour son combat contre la « guerre des puissants ». Minute de silence et Marseillaise conclurent cette cérémonie patriotique.

Lettre lue par les jeunes conseillers

« Mon général, je me permets de demander à passer dans l'infanterie. Je considère que ma place est là où les risques sont les plus nombreux. Je fais partie d'une famille israélite naturalisée française. Je veux après la guerre, si je reste en vie, avoir la satisfaction d'avoir fait le maximum de mon devoir. Je veux que personne ne puisse me contester le titre de Français, de vrai et de bon Français. Je veux, si je meurs, que ma famille puisse être fière de moi, et que personne ne puisse lui reprocher ses origines étrangères. De toute mon âme et de tout mon cœur, je suis décidé à servir la France le plus vaillamment possible. »

Lettre du Soldat Henry Lange à son général. 1917.



L'un des jeunes conseillers déposant une gerbe de fleurs au côté de C. Morel



Les médaillés du travail récompensés !

Le 20 novembre dernier à
La Forge (La Taillanderie)

Exposition 14-18 L'affaire de toutes les générations



Les retraités



Les scolaires



Pour Artisans du Monde, la solidarité passe avant !

Encore cette année
l'expo-vente d'Artisans
du Monde a su ravir
les visiteurs venus y
trouver les «perles» du
commerce équitable



Un hommage ovale

Plus de 150 personnes étaient
présentes le 18 novembre 2018 dans la
tribune d'honneur du complexe Maurice Thorez
pour assister au match de rugby qui opposait le
club résident, le RCPH, au SLR de Lisieux.

À cette occasion, un hommage a été rendu à Cédric
Donnet, pilier de l'équipe depuis 15 ans, décédé
récemment. Ce garçon, d'une grande gentillesse
a toujours été dévoué envers son club, une minute
de silence a été observée en présence de sa famille.



Dossier



Noël, fêtes de fin d'année... au delà des clichés véhiculés notamment par la publicité, au-delà d'une certaine féerie que chacun essaie de retrouver, le mois de décembre est aussi moment durant lequel certaines inégalités se font plus criantes, même si elles existent tout au long de l'année. La dureté de la vie, les fins de mois difficiles se font ressentir encore plus en cette période d'illuminations.

À travers son Centre Communal d'Action Sociale, la Ville d'Harfleur accompagne les familles harfleuraises les plus en difficulté à travers des temps de rencontres, des spectacles, la distribution des jouets. Les associations harfleuraises, elles aussi, se mobilisent pour apporter réconfort et solidarité.

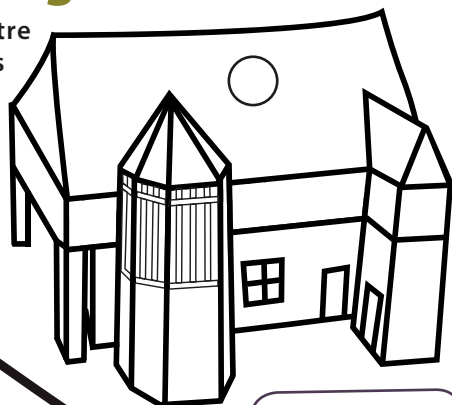
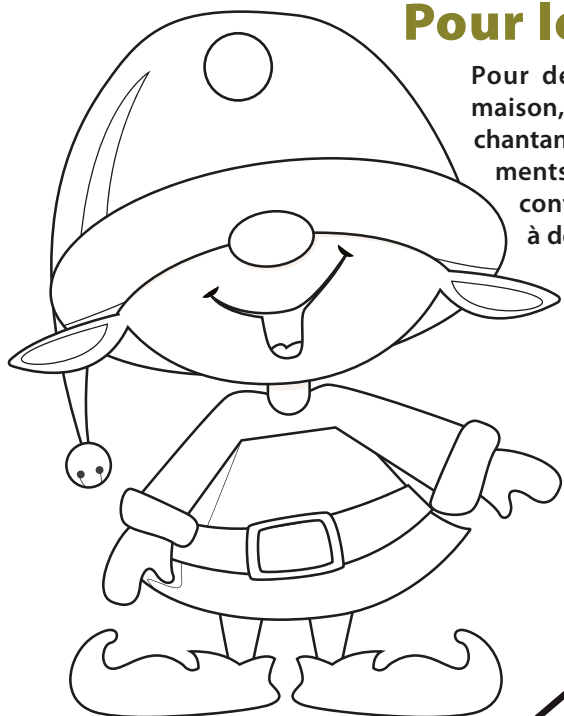
Ce décembre harfleuraise, version 2018, sera également celui de la convivialité autour de temps forts comme ce fût le cas lors du marché de Noël, mais aussi des spectacles proposés à la Forge. Décembre, c'est le moment de prendre du temps en famille et pourquoi pas d'ouvrir sa porte, ne serait-ce qu'un soir, au voisin que l'on sait seul.

La solidarité commence aussi sur le pas de notre porte.

Décorations

Pour les petits et les grands

Pour décorer votre sapin ou votre maison, voici le lutin, les pingouins chantants, et les principaux monuments du patrimoine ancien et contemporain de votre ville, à découper. Saurez-vous leur rendre leurs couleurs ?



Musée
du Prieuré



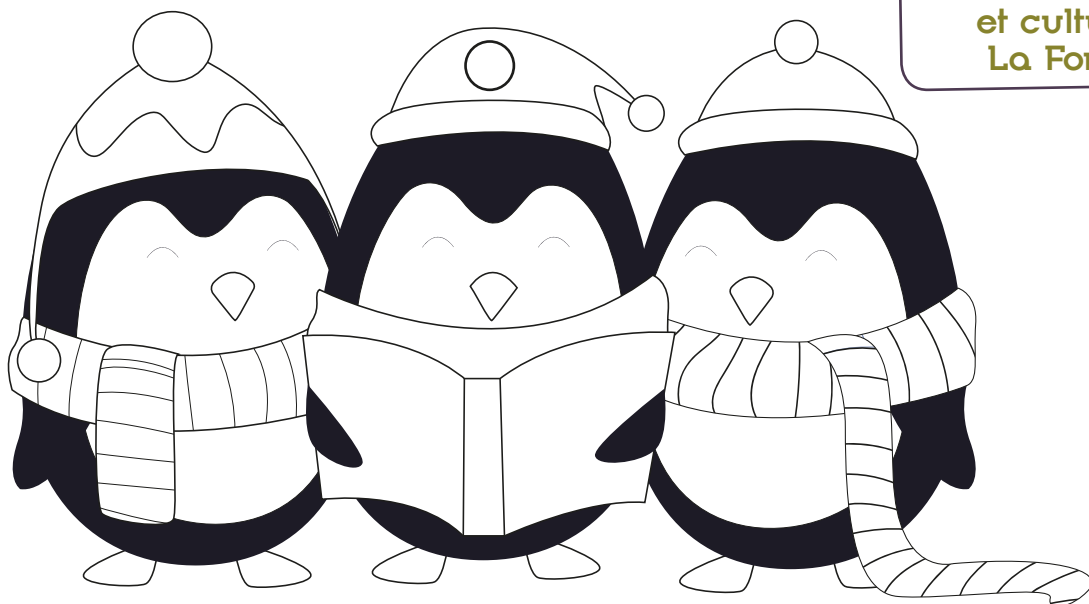
Bibliothèque
Elsa Triolet



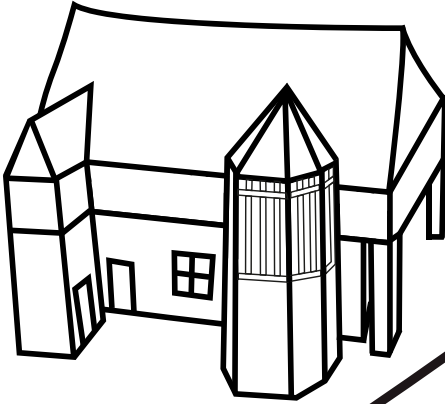
Hôtel
de
Ville



Centre associatif
et culturel
La Forge



Décorations

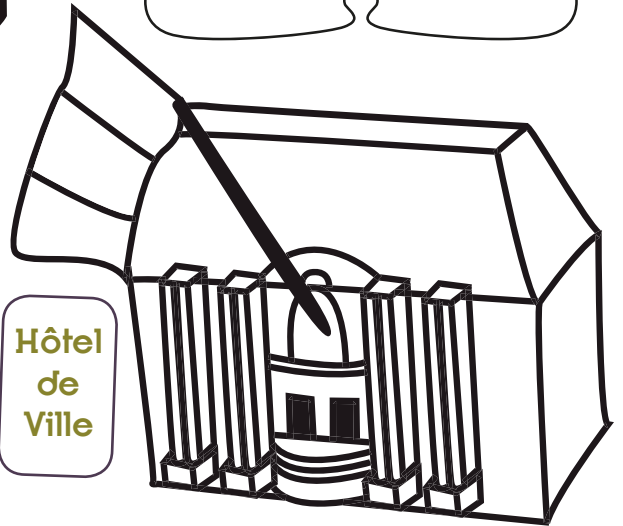


Musée
du Prieuré

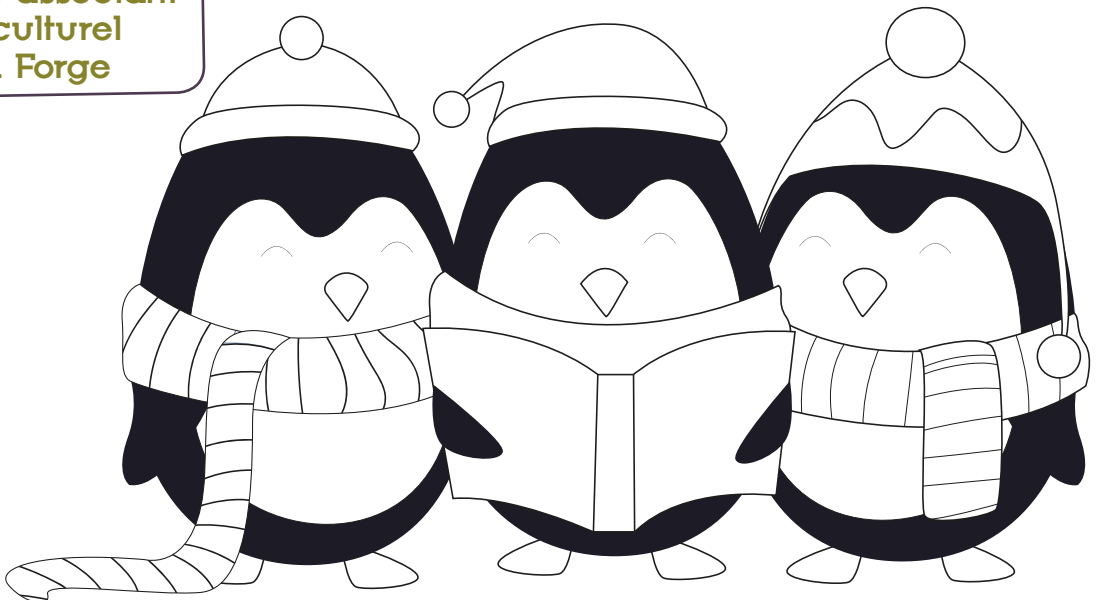
Bibliothèque
Elsa Triolet



Centre associatif
et culturel
La Forge



Hôtel
de
Ville



Biblio

De la lecture pour Noël...

Romans et documentaires adultes

Le jour où les zombies ont dévoré le père Noël de SG Browne

Pauvre Andy Warner. L'ex-star contestataire des morts-vivants a passé une année entière soumis à des tests expérimentaux dans un laboratoire de recherches sur les zombies dans l'Oregon. Heureusement, un miracle se produit : à quelques jours de Noël, il parvient à s'échapper et fausse compagnie à ses poursuivants en enfilant un costume de Santa Claus.

Le voleur de Noël de Mary Higgins Clark

New York. Au pied du Rockefeller Center sur la 5e Avenue, on fête Noël en musique autour d'un immense sapin. Mais cette année, une mystérieuse disparition dans les forêts du Vermont risque de gâcher cette tradition. À moins qu'avant les douze coups de minuit, Regan Reilly et Alvirah Meehan ne démasquent celui qui s'est emparé de l'arbre, et d'un butin beaucoup plus précieux qu'on ne le croit...

- 1 Dans un miroir obscur de Jostein Gaarder
- 2 Noël à la petite boulangerie de Jenny Colgan
- 3 Esprit d'hiver de Laura Kasischke
- 4 Joyeux Noël d'Alexandre Jardin

- 5 La magie du bonheur de Kristin Hannah
- 6 Un Noël en famille de Jennifer Johnston
- 7 Douceurs de Noël de Nicole Renaud



Jeunesse



Le bonhomme de neige et les fées de Noël de Lucile Galliot

En cette veille de Noël, une atmosphère d'attente joyeuse règne sur le monde. Si bien que personne ne remarque le pauvre bonhomme de neige, seul et triste, oublié dans un coin sombre de la forêt. Heureusement, les animaux des bois et les fées de Noël sauront lui rendre le sourire...

Les enfantillages de Noël d'Aldebert (livre cd)

Un zeste de tendresse, un soupçon d'espégerie, une pointe d'humour... Aldebert nous livre ici 12 chansons autour du thème de Noël dosées à la perfection dans un grand et beau livre illustré. Avec la participation exceptionnelle de Jean-Pierre Marielle (dans le rôle du père Noël !), Michaël Gregorio, Florent Marchet et Pauline Croze !

- 1 Bonjour petit père Noël de Lewis Trondheim
- 2 Joyeux Noël de David A. Carter
- 3 Le Pôle Express d'Ellen Weiss
- 4 Terminus Noël de Sébastien Joanniez
- 5 What light de Jay Asher
- 6 Garfield aime les cadeaux de Jim Davis
- 7 Le loup qui n'aimait pas Noël d'Orianne Lallemand





Harfleur-centre à travers les siècles

Poursuite du voyage dans les différents quartiers d'Harfleur : après les sites de Beaulieu et Fleurville dans les Zoom d'avril et septembre, voici la riche histoire du centre, en deux épisodes (suite et fin dans le Zoom de janvier 2019).

Constitué autour de l'église Saint Martin au 8^{ème} siècle, le premier noyau urbain se développe autour d'un port de haute mer servant d'avant-port de Rouen. En 1281, le roi de France Philippe III Le Hardi achète Harfleur pour développer le commerce avec la capitale. Les échanges commerciaux s'intensifient au 14^{ème} siècle avec les ports de la Hanse, mais surtout les Catalans et les Portugais qui bénéficient de privilèges (usage de quais, d'hôtels et d'exonérations de taxes sur le transport des marchandises). Petit mais dense, l'espace intra-muros et ses rues étroites voient les maisons s'entasser, appuyées sur les remparts, sur les murs de l'église, et

même sur les ponts. Des bâtiments publics sont implantés : l'arsenal le long du bassin du commerce (sous l'immeuble des Capucins aujourd'hui), l'hôtel de ville place de la Croix Gorren (aujourd'hui place Victor Hugo), l'hospice face à l'église rue Notre Dame (rue de la République actuellement). L'église, alors en cours de construction, comprend son cimetière et son ossuaire, aménagé rue des Os rangés (actuelle rue Arthur Fleury).

Vers un déclin inexorable

Cette vie paisible s'arrête le 18 août 1415 quand, forte de ses 30 000 combattants, l'armée de Henri V d'Angleterre assiège Harfleur. Le 22 août, la ville capitule au moment où le rempart cède à l'ouest sous le joug anglais, à la Brèque. Après le conflit, Charles VII fait relever la ville de ses ruines et terminer l'église en y créant deux beaux portails. Puis, Louis XI et Charles VIII font ériger, en avant des portes fortifiées, de puissants boulevards, sortes de boucliers de pierre destinés à contenir les futures attaques destructrices de l'artillerie. Celui de la porte de Rouen (en cours de restauration aujourd'hui) offre la masse imposante de ses murs courbes de 3 mètres d'épaisseur. A l'intérieur de l'enceinte, la famine



et les épidémies ont décimé les classes d'âges (la peste noire tue la moitié de la population européenne entre 1347 et 1352). La moitié des maisons détruites durant le conflit ne sont pas reconstruites, faute d'habitants. Envasé car non entretenu, le port ne peut plus accueillir les bateaux de fort tonnage. François 1er décide la création pour Harfleur d'un nouveau port, un « havre » comme on disait à l'époque. Sitôt dit, sitôt fait : le 8 octobre 1517, le roi de France signe la charte de fondation du « Havre de Grâce », le port de l'espoir. L'aménagement des bassins attire très vite de nouveaux habitants et négociants, scellant définitivement le déclin du port et de la ville d'Harfleur.





Un renouveau lent et difficile

Au 17^{ème} siècle, l'abbesse Louise de l'Hospital fait édifier sur l'église un nouveau portail à l'ouest, qui recouvre celui de Charles VII. À l'intérieur, les voûtes en bois sont surbaissées, créant un espace plus restreint.

A la fin du 18^{ème} siècle, sous l'influence du financier anglais Law, les abords du centre se parent de

sante cheminée crache fumées et vapeurs sur les maisons et l'église.

Au 19^{ème} siècle, plusieurs grands chantiers sont menés : requalification du cours de la Lézarde, aménagement d'un port sur les berges, percement du canal de Tancarville (1887), installation d'un champ de foire (la place d'Armes aujourd'hui), implantation d'une briqueterie puis de chantiers à bois et à charbon au bord du canal.

D'ambitieux programmes de logements démarrent à Caucriauville, dont les terrains sont alors sur la commune d'Harfleur. La ville compte 30 000 habitants le 1er janvier 1972 lors du rattachement officiel de Caucriauville au Havre. Des fouilles archéologiques préalables à l'aménagement de parcelles neuves (cimetière du Mont Cabert entre 1960 et 1962, construction des immeubles du Calvaire et des Mines en 1974, création des Coteaux en 2011) oeuvrent pour la découverte d'une nécropole gallo-romaine et d'une partie du site de Caracotinum.



En 1905, Charles Schneider installe son usine d'armement à Harfleur-Gonfreville et crée en 1906 la cité ouvrière de Mayville, qui s'étend jusqu'en 1914 de part et d'autre de l'embranchement de la Lézarde au canal.

Avec l'avènement des congés payés, la maison individuelle prend son essor : les 600 parcelles aménagées en 1935 par les

généralistes Héroard et Duchemin à Beaulieu et Harfleurville (Fleurville) trouvent rapidement des acquéreurs. Après la seconde guerre mondiale, Harfleur entame un programme de logements à Beaulieu (1951-1955), puis bâtit ses écoles neuves (Pasteur-Caraques, Gide à Beaulieu, Fleurville) et le collège des Prés (Pablo Picasso aujourd'hui) sur une courte période (1955-1957).

plusieurs usines. Les transports sont facilités par le percement en 1750 de la « grande traverse du Havre à Montivilliers ». Les travaux percent les quartiers d'habitations de la Brèqe à l'église, puis empruntent le tracé existant de la rue Notre Dame, et de la rue Carnot. Sous l'Empire, le blocus commercial imposé à la France incite à la création d'une raffinerie de sucre de betterave, dont l'impo-

généralistes Héroard et Duchemin à Beaulieu et Harfleurville (Fleurville) trouvent rapidement des acquéreurs. Après la seconde guerre mondiale, Harfleur entame un programme de logements à Beaulieu (1951-1955), puis bâtit ses écoles neuves (Pasteur-Caraques, Gide à Beaulieu, Fleurville) et le collège des Prés (Pablo Picasso aujourd'hui) sur une courte période (1955-1957).



En détail

Nostalgie... & souvenirs

Petit florilège de cartes postales anciennes d'Harfleur, pour le plaisir des yeux. Pour certains ce sera une découverte, une occasion de comparer et de voir le changement, pour d'autres ce seront des souvenirs qui referont surface. (Merci à M. Bellenger pour le prêt des pièces faisant partie de sa collection personnelle.)



Mayville (Seine-Inf.) — Vue Panoramique des Cité Schaeider



HARFLEUR — La Mairie

N. G. Le Barre



928. - HARFLEUR (S.-Inf.). - Rue de la République

B. Mellet, Harfleur



B. Mellet, Harfleur



1270. HARFLEUR (Seine-Inf.) — Place de la Gendarmerie



720 HARFLEUR (S.-Inf.) - Rue de la République



1128 - HARFLEUR - Vue sur le port. E. J.

Harfleur, ville close pendant trois siècles

Deux tranches de travaux de fortification de la ville (1344-1361 autour du port de commerce et 1391-1399 autour du port de guerre – le clos aux Galées) font accéder Harfleur au rang de « port souverain de Normandie, clé du royaume de France » en protégeant l'estuaire de la Seine contre les incursions ennemies vers Paris. Les entrées et sorties sont gardées jour et nuit par 3 puissantes portes : la porte de Montivilliers, la porte de Leure, et la porte de Rouen, seule à être conservée et visible aujourd'hui. Durant l'occupation anglaise (1415-1435 et 1440-1450), la ville est délaissée, mais les fortifications sont réparées. En 1425, le clos aux Galées est même doté d'une imposante tour dénommée par les bâtisseurs anglais « the castle » (le château). Au 17^{ème} siècle, Charles Costé, conseiller au parlement de Rouen (le palais de justice), rachète les terrains situés au nord de la ville et démolit les fortifications pour construire son château et y aménager un parc. Le reste de l'enceinte fortifiée est démantelé sur ordre du roi sur tout le périmètre urbain, pour empêcher les Protestants de faire d'Harfleur une place forte et de s'y retrancher.



Simulation 3D porte de Rouen
© M. Follain



Gravure du portail nord

L'église et son clocher au gré des turpitudes connues par la ville

Ikone de la cité des 104, l'église et son clocher sont érigés sur plusieurs siècles. Certains projets aboutissent, d'autres sont ajournés ou abandonnés. Voici deux exemples illustrant l'hétérogénéité de l'ouvrage.

15^{ème} siècle : après le conflit avec les anglais, Charles VII fait relever la ville de ses ruines, puis ordonne de terminer la construction de l'église en y créant deux beaux portails, un à l'ouest, l'autre au nord, et projette même la création d'un cœur avec des chapelles rayonnantes.

17^{ème} siècle : l'église fait partie du bénéfice de l'abbaye de Montivilliers, qui en tire donc des revenus. Louise de l'Hospital, alors abbesse, fait édifier un nouveau portail à l'ouest, qui recouvre celui de Charles VII. Il est toujours visible aujourd'hui avec ses deux paires de colonnes soutenant un chapiteau triangulaire orné des armes de Louis XIII. A l'intérieur, les voûtes en bois sont surbaissées, créant un espace plus restreint, alors que progressivement est abandonné le projet d'agrandissement du cœur avec création de chapelles.





Accompagner les jeunes mineurs isolés

Le comité harfleuraux du Secours Populaire Français lance un appel pour trouver des bénévoles pouvant compléter ses équipes notamment dans le cadre des actions menées pour les jeunes mineurs isolés. Rencontre avec ces bénévoles qui nous expliquent leur engagement.



Le département de Seine-Maritime accueille des mineurs isolés dans différents sites d'hébergement. Le Secours Populaire français a souhaité s'investir dans cet accueil.

Pouvez-vous nous dire de quelle manière ?

Notre comité d'Harfleur met essentiellement du temps de travail de nos bénévoles à disposition de ces enfants et adolescents. Cet accompagnement prend plusieurs aspects : aide à l'apprentissage de notre langue et des savoirs de base, accompagnement individuel pour l'accès à l'apprentissage d'un métier, la recherche de logement pour les plus âgés ainsi que l'accompagnement pour des sorties de loisirs et culturelles.

Quelle est la situation des jeunes mineurs que vous accompagnez ?

Elle est diverse selon leur origine et les motifs de leur long voyage, mais tous ont en commun d'être, pour reprendre l'expression de nos partenaires psychologues de l'association Terra Psy, « cabossés » par ce qu'ils ont vécu, avant leur départ, pendant leur voyage, « cabossés » par la précarité de l'avenir qu'ils voient se dessiner.

Qu'est-ce qui pourrait être amélioré dans cet accueil (au niveau national ou départemental) ?

Leur accueil est une responsabilité nationale que l'État délègue aux Départements sans leur en donner les moyens. L'insuffisance de personnels salariés du Département est criante pour faire face aux besoins de ces jeunes. Avec d'autres associations sur le

territoire de l'agglomération, d'autres partenaires institutionnels, réunis à notre initiative à Harfleur le 12 novembre dernier, nous pallions tant bien que mal à ces insuffisances. La plus cruelle à vivre pour ces jeunes c'est que tout se complique pour eux dès 18 ans, la majorité départementale ayant renoncé à l'aide aux jeunes majeurs.

Sans titre de séjour, aucune autre aide ne peut leur être accordée. Le Département doit absolument prolonger cet accompagnement des jeunes majeurs, c'est d'ailleurs une promesse du Président de la République dans le cadre du « plan pauvreté », pour tous les jeunes, migrants ou non.

Pourquoi s'investir à titre individuel dans cet accueil ?

Nous sommes très nombreux à considérer, qu'en commun, nous sommes responsables de ces enfants, qui, chassés par la guerre, par la misère se retrouvent chez nous souvent par hasard. Il faut autant que possible que, comme tous les enfants du monde, ils aient la possibilité de s'épanouir dans leur vie de jeunes, de construire leurs vies d'adultes. C'est le sens profond de notre engagement. De nombreux nouveaux bénévoles se sont joints à cette cause, mais nous manquons encore beaucoup de têtes et de bras. Merci à la municipalité de nous permettre de lancer cet appel à la solidarité, de nous soutenir dans cette action là, comme dans celles que nous menons en faveur de tous les habitants de notre territoire qui sont dans le besoin.



Saison culturelle - **La Forge** - prochains rdv



Une aventure parmi les lions

Ad Hoc Festival, deuxième ! Pendant six jours, les familles de l'agglomération havraise auront l'occasion de partir à la découverte d'un programme d'une grande richesse. Parmi les onze spectacles de la sélection 2018, La Forge a le plaisir d'accueillir, dimanche 16 décembre, *Diotime et les Lions* de la compagnie Contour Progressif, une proposition mêlant danse, chant et vidéo. Une fois par an, pendant deux jours et une nuit, une guerre rituelle oppose les lions et les hommes. La jeune Diotime rêve d'y participer, mais la tradition exclut les femmes du combat... Aventure initiatique et émancipatrice, l'histoire de *Diotime et les lions* se déploie à travers des danses, chants, récits et images produits en direct sur le plateau. Une belle aventure à laquelle les spectateurs sont invités à participer. **Le spectacle sera suivi d'un goûter et d'un atelier (pour tous sur inscription).**



Dimanche 16 décembre 2018 / 15h / La Forge

Diotime et les Lions

Billetterie auprès du Volcan – scène nationale

tarif unique : 5 € - réservation et billetterie sur www.levolcan.com



Heure du conte spécial Noël

Mardi 18 décembre 2018 / 17h

Bibliothèque Elsa Triolet

Goûter offert de 16h30 à 17h [sur inscription]

Entrée gratuite

Renseignements : 02 35 45 42 27



C'est l'histoire d'un ogre...

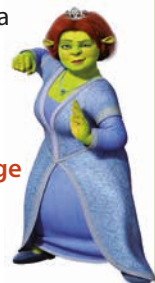
L'ogre le plus célèbre du cinéma d'animation débarque à Harfleur ! Pour les fêtes de fin d'année, La Forge propose aux petits comme aux grands de (re)découvrir *Shrek*, de Andrew Adamson et Vicky Jensen, sur grand écran, le mercredi 19 décembre prochain. Retrouvez Fiona, l'âne et le fameux *Shrek* (avec la voix d'Alain Chabat !) dans une aventure parodiant les contes de fées les plus emblématiques. A l'issue de la projection, un goûter fait maison par les bénévoles du CCAS d'Harfleur sera proposé à tous les spectateurs du film. De quoi rassasier un appétit d'ogre !

Mercredi 19 décembre 2018 / 15h / La Forge

Ciné-goûter : Shrek

Tarif : de 2 € à 4,50 €

Renseignement : 02 35 13 30 09



Exposition «Un chant de Noël»

Le Noël du passé, du présent et du futur

Dans le cadre des festivités de Noël.

Exposition participative autour du conte de Charles Dickens «Un chant de Noël» avec les accueils péri-scolaires des écoles d'Harfleur

Charles Dickens n'a cessé de prendre fait et cause pour les plus faibles dans ses œuvres. Dans «Un chant de Noël», l'acariâtre Ebenezer Scrooge mène la vie dure à son employé et se montre un mauvais oncle. Durant la nuit de Noël, il reçoit la visite de trois esprits, fantômes du passé, du présent et du futur, qui vont le convertir à la gentillesse.

À l'approche de Noël, La Forge présente une exposition autour de cette histoire drôle et émouvante à la fois. Des extraits de l'œuvre et des illustrations de John Leech vous feront redécouvrir ce superbe conte.

Jusqu'au 11 janvier 2019

La Forge - Galerie des Fondateurs

Exposition «Un chant de Noël»

Entrée gratuite aux heures d'ouverture de La Forge

Renseignements : 02 35 13 30 09



Touches d'Histoire présente..

«Un chant de Noël», contes librement inspirés de l'œuvre de Charles Dickens et de son héros Scrooge, vous plongent au cœur de la magie de Noël, le 19 décembre à La Forge. Rendez-vous à 17h30, avec tous vos petits bambins de 4 à 99 ans ! C'est gratuit, et pour venir c'est facile, un simple coup de téléphone pour réserver au 02 35 13 30 09 ! On n'hésite pas à partager!



Fêtez solidaire !

Pour vos fêtes de fin d'année, Artisans du Monde vous propose, dans leur boutique de la rue Gambetta, un large choix d'objets artisanaux et de quoi réaliser vos repas de fête dans un esprit solidaire.



Fouiller avant de construire



L'impasse Gambetta pendant les travaux de démolitions

Le secteur de l'impasse Gambetta, situé en centre ville, va connaître ces prochains mois une activité particulière puisqu'une équipe de l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives) va investir le terrain destiné à la construction, par le bailleur Logéo, de 140 logements.

La présence d'éléments importants des remparts médiévaux a poussé le Service Régional d'Archéologie, dépendant du ministère des affaires culturelles, à demander des investigations historiques plus poussées afin d'améliorer encore la connaissance de la ville médiévale qui se trouve sous nos pieds.

Les équipes techniques de l'INRAP seront présentes sur le site jusqu'à la fin du printemps et le chantier de construction proprement dit pourra débuter à la suite. La durée des travaux de construction est estimée quant à eux à environ 18 mois.



Ouverture des commerces le dimanche : on fait le point !

Depuis le mois de septembre, l'enseigne Lidl, située sur notre commune, est ouverte le dimanche matin. Cette ouverture dominicale a suscité chez nombre d'entre vous étonnement et questionnement.

Il est important de préciser que **cette ouverture n'est pas soumise à une autorisation municipale puisque l'article L. 3132-13 du code du travail** prévoit que « les commerces de détail à prédominance alimentaire employant des salariés peuvent ouvrir jusqu'à treize heures le dimanche. »

La Ville n'a donc, à aucun moment, été consultée sur cette ouverture.

Ceci est donc à différencier des autorisations de dérogation au repos dominical des salariés, délivrées par les municipalités. La réglementation commerciale

prévoit en effet d'autoriser les commerces de détail à déroger à la règle du repos dominical des salariés jusqu'à douze fois par an. La ville d'Harfleur a pris la décision d'autoriser uniquement 7 dérogations pour l'année 2019 : les 13 janvier, 30 juin, 1^{er} septembre, 8-15-22 et 29 décembre (voir les détails en page Conseil Municipal).

Ces autorisations viennent du souhait de la Municipalité de garder une cohérence sur la zone commerciale des 2 Rivières face au magasin Auchan, zone mitoyenne sur Harfleur et Montivilliers.

Travaux sur les quais de bus Ligne 2 : le «Label Chrono Lia»

Des travaux sont engagés sur les quais de bus de la ligne 2 afin de permettre une meilleure disponibilité, des informations en temps réel et un accès facilité à tous.

- Les bus rouleront 7/7j de 5h à minuit,
- Les quais seront aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) équipés de nouveaux arrêts B.I.V (Borne Information Voyageur),
- Les bus seront équipés d'un boîtier électronique de priorité sur feux de signalisation routière (l'armoire électrique des feux détecte le bus à 30 mètres et donne la priorité à celui-ci pendant 20 secondes).

5 quais sont concernés à Harfleur :

- Avenue de la Résistance, côté rue de la Courtine et quai de la Douane,
- Avenue de la Résistance, côté place d'Armes et rue Jean Barbe,
- Route d'Oudalle angle rue de Neuvy.

Aperçu du futur équipement B.I.V (Borne Information Voyageur)



Conseil Municipal

Conseil municipal du 5 novembre 2018

Le conseil municipal s'est réuni lundi 5 novembre, salle du Parc, pour procéder à l'examen des 17 délibérations portées à l'ordre du jour par Christine Morel, Maire. Sur 29 élus, 18 étaient présents, 5 élus s'étaient excusés dont 2 avaient donné procuration. Les 4 élus du Groupe Harfleur bleu marine, étaient absents non excusés.

Comment gérer les demandes de logements ?

Pour répondre à cette question, la Codah, à travers la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) qui réunit bailleurs sociaux et communes, a redéfini les modalités de gestion des demandes de logements sociaux : où s'adresser, quelles informations délivrer aux demandeurs, quelles priorités donner dans les attributions, comment mieux respecter les critères des demandeurs (taille du logement, situation, loyers...). Dans tous les travaux préparatoires, les élus municipaux ont veillé à ce que le rôle des communes, dans la gestion des attributions, conserve sa place centrale. Après une présentation du dispositif par le service habitat de la Codah, le Conseil municipal a validé, à l'unanimité, le « Plan partenarial de gestion de la demande de logement social » présenté.



L'ouverture des commerces le dimanche en débat

Une loi du 6 août 2015 donne la possibilité aux communes d'autoriser jusqu'à 12 ouvertures dominicales dans les commerces de détail où le repos hebdomadaire a lieu le dimanche. Par principe, la municipalité est opposée à la généralisation du travail du dimanche dans les activités commerciales. Harfleur est concernée pour une partie des magasins implantés autour de la zone d'Auchan, qui demandent tous chaque année

ces 12 ouvertures exceptionnelles. Ces commerces faisant partie d'un ensemble commercial implanté sur deux communes, le conseil municipal a accepté une dérogation au repos dominical mais pour seulement 7 dimanches en 2019 :

les 13 janvier, 30 juin, 1^{er} septembre, 8 – 15 – 22 et 29 décembre 2019.

Cette délibération a été adoptée par 17 voix et 3 abstentions.



Mutualisation de services avec la Codah

Le Conseil Municipal a validé à l'unanimité, le regroupement du service informatique de la Ville d'Harfleur avec celui de la Codah qui était déjà commun avec celui des Villes du Havre et de Sainte-Adresse. L'objectif est de gagner en sécurité informatique, en coût avec des achats groupés, en efficacité avec des systèmes et logiciels qui pourront être progressivement unifiés. En ce sens, la Codah vient de se doter d'un plan de développement informatique qui permet de fixer des priorités dans les évolutions futures du système informatique. L'objectif premier est de pouvoir répondre de manière toujours plus efficace et rapide aux attentes et besoins des habitants : services en ligne, dématérialisation des paiements, informations en direct ...etc

Prochain conseil municipal :
Lundi 10 décembre - Mardi 8 janvier

18h - Salle du parc

La séance est publique

Les synthèses et PV des conseils sont disponibles sur www.harfleur.fr

Prochain conseil de la Codah

Jeudi 20 décembre à 17h

Carré des Docks - Le Havre

Les séances sont publiques

En 2019, c'est décidé je me mets au tennis !!

Le Tennis Club Harfleur propose une offre de Noël ouverte à tout le monde. Avec ses 3 courts couverts, ses 4 terrains extérieurs et son club house, que vous souhaitiez faire du sport en loisir ou en compétition, le TCH et son équipe professionnelle est votre club !



L'offre de Noël (licence incluse) :
 Adultes
 (Licence + Adhésion + Accès terrains) :
 Non Harfleuraux : 155€
 Harfleuraux : 135€
 1h de cours par semaine : 100€

Enfants
 (Licence + cours 1h) :
 5/8 ans : 120€
 8/18 ans : 160€



Alors n'attendez plus, mettez l'abonnement TCH au pied du sapin !
Informations pour la prise de cours ou adhésions auprès de Dominique DANGRE :
 06 98 94 75 81 ou Florent NAZE : 06 72 91 16 85.
 Mail : tennisclubharfleur@yahoo.fr

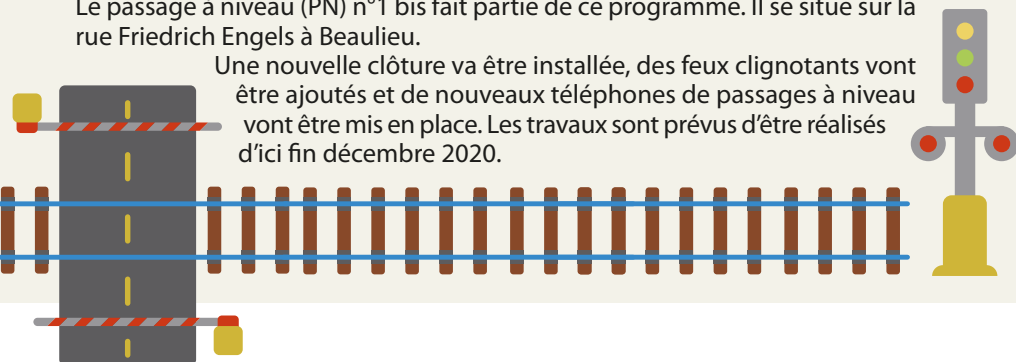
Infos Travaux

Amélioration de la sécurité au passage à niveau rue F. Engels



SNCF Réseau développe depuis plus de 15 ans une politique de sécurisation et de modernisation des passages à niveau. En Normandie, en 2019 et en 2020, près d'1,5 millions d'euros sont investis pour sécuriser et moderniser 47 passages à niveau. Le passage à niveau (PN) n°1 bis fait partie de ce programme. Il se situe sur la rue Friedrich Engels à Beaulieu.

Une nouvelle clôture va être installée, des feux clignotants vont être ajoutés et de nouveaux téléphones de passages à niveau vont être mis en place. Les travaux sont prévus d'être réalisés d'ici fin décembre 2020.



Info Lia

Pour tout connaître des horaires et lignes de bus et tramway :
<http://www.transports-lia.fr/ou sur smartphone> « LiA les lignes de l'agglomération »

Allo CODAH ?

Gestion des déchets, transports scolaires, les risques majeurs ?
 pour toutes questions sur la CODAH, un seul numéro : 02 35 22 25 25
 Rendez-vous sur www.agglomeration-lehavre.fr

Les élus à vos côtés

Vous souhaitez rencontrer un élu municipal ?

Pour prendre rendez-vous avec Madame le Maire ou un adjoint, contactez :

le cabinet du maire
 au 02 35 13 30 10
 ou mail :
cabinet@harfleur.fr

Pharmacies

Dans la journée, appelez votre pharmacien habituel.

Pharmacie Delplanque
 35 rue de la République
 02 35 45 40 39

Pharmacie de la place d'Armes
 26 rue Jehan de Grouchy
 02 35 45 77 09

Pharmacie Debris - Fievet
 33 pl. Guy de Maupassant
 02 35 45 43 29

**Après 20h, appelez le
3237**

Urgences

Tél. prioritairement
 15 : SAMU
 17 : Police nationale
 18 : Pompiers
 114 : Secours personnes sourdes et malentendantes (sms/fax)
 112 : Urgence depuis un portable

Sinon, téléphonez au
 02 35 13 30 00
 un répondeur vous donnera le numéro de téléphone de l'astreinte technique de la ville

Programme des animations retraités

Mercredi 12 décembre :

Repas anniversaire sur le thème : Noël blanc
Sur inscription avant le 4/12

Mardi 18 décembre :

Dictée
14h30 à la résidence

Vendredi 14 décembre :

Après-midi récréatif avec le théâtre de La Fontaine
15h sur inscription préalable

Vendredi 21 décembre :

Soirée cartes (tournoi tarot, manille...)
20h à la Résidence des 104

À venir, n'oubliez pas de vous inscrire

Vendredi 18 Janvier

Sortie Bowling Le Looping
Inscription du 6 au 15 Décembre
auprès du pôle accueil
ou du pôle de Beaulieu
Tarif : 16€

Repas des anciens 2019

Mercredi 20 février : Centre ville
Jeudi 21 février : Beaulieu / Fleurville
Inscription pour le repas des anciens
du 13 au 27 décembre auprès du pôle accueil
ou du pôle de Beaulieu.
Un car de ramassage est prévu sur les 2 dates

*Un calendrier mensuel des animations retraités est disponible à l'accueil de la résidence.
Pour plus de renseignements, contacter le service retraités de la ville au 02 35 45 34 08.*

Toute l'équipe vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année

Braderie

du Secours Populaire

Le Secours Populaire organise une grande braderie les mardi 8 et mercredi 9 janvier prochain à La Forge : vêtements et chaussures de qualité y seront proposés à des prix défiant toute concurrence. Participer à cette braderie sera un acte généreux et solidaire qui permettra aussi de faire des bonnes affaires, alors venez nombreux !

Braderie du Secours Populaire

Mardi 8 et mercredi 9 janvier de 9h à 17h

Entrée libre - La Forge - La Taillanderie



Carnet

Décès :

31/10/18 BOUYER Huguette
30/10/18 AJOUAOU Mimoun
30/10/18 BOUTATA Saïd
28/10/18 POTHIER Alain

25/10/18 EUSTACHE Roger
19/10/18 KOLACZ Stella

Décès Erratum :

03/10/18 YVART Alain

Groupe communiste et républicain

L'indécence fiscale des grandes entreprises

Le groupe communiste à l'Assemblée nationale va déposer une proposition de loi visant à prélever à la source les bénéfices des multinationales afin qu'elles n'échappent pas au fisc en France. On sait faire le prélèvement à la source pour chacun des contribuables, cela va être mis en place à partir du 1er janvier. Pourquoi on ne taxerait pas les multinationales présentes sur le territoire Français à partir de leur chiffre d'affaires, que l'on peut connaître à partir de la TVA qu'elles paient ! Nous pourrions appliquer le taux d'imposition d'une PME normale. C'est tout de même incroyable que des multinationales comme, Coca-Cola, McDo, Amazon etc... paient 5 à 8 % d'impôts alors qu'une entreprise du BTP va en payer 28 ou 31 % ! La fraude fiscale et l'évasion fiscale demeurent un véritable fléau ! Selon Solidaires finances

publiques, à cause de l'évitement fiscal et en premier lieu celui des multinationales, 80 à 100 milliards d'euros échappent chaque année à l'État. Et à côté de cela, l'État soutient l'homme des rémunérations indécentes, le PDG de Renault, en lui gardant bien au chaud son poste. Le voilà mis en accusation au pays du soleil levant pour avoir déclaré des revenus inférieurs au montant réel ! Quand on sait qu'il a perçu 7,4 millions d'euros avec Renault (où l'État est actionnaire) et 8,8 millions avec Nissan... on se demande où cela peut s'arrêter... À côté de cela, l'État laisse les collectivités dans leurs difficultés en baissant encore et encore leurs dotations, et augmente la précarité de millions de Français... Mais nous ne vivons pas, pour la grande majorité, dans le même monde que notre gouvernement, je le crains...

Yoann Lefranc - Président du groupe

Groupes d'opposition

Union des élus indépendants

Vers quoi va-t-on ? La majorité vient de prendre pour Harfleur un aller simple. Pour aller où nous direz-vous ? Vers un éloignement des centres de décision. En effet, la CODAH c'est fini, maintenant c'est la communauté urbaine. Ce qui veut dire que le Maire renonce à l'exercice de certains de ses pouvoirs. Mais lesquels ? Il semble qu'ils aient signé sans savoir puisqu'ils disent n'avoir aucune information précise à nous donner, à vous donner.

Ce dont on est sûr, c'est du transfert de la compétence voirie : les employés communaux qui aujourd'hui travaillent à la ville iront à la communauté urbaine. Mais alors pourquoi avoir contracté un crédit de près de 900 000 € pour un Centre Technique Municipal flambant neuf s'ils voulaient se débarrasser de cette compétence ? Que va devenir cette bâtisse ?

Il y a donc la question du devenir du Centre Technique, du devenir des agents territoriaux, mais il y a aussi celle de la mutualisation des moyens matériels et des locaux. Et qu'en est-il des Maires ? Vont-ils devenir des maires d'arrondissements ou va-t-on vers leur suppression ? Toutes ces questions, et bien d'autres encore, n'ont pas eu de réponse. De deux choses : soit les élus de la majorité ont signé un chèque en blanc, soit ils ont les réponses mais refusent d'en discuter démocratiquement avec les Harfleurais premiers concernés .

Mais vers quoi va-t-on ? En ce qui concerne la recentralisation des pouvoirs et de l'information Mme le Maire est sur le bon chemin, ça c'est certain.

**Nacéra Vieublé
Présidente du groupe**

«Harfleur, bleu marine»

La Tribune du groupe «Harfleur, bleu marine» ne nous est pas parvenue ce mois-ci.

A vos Agendas !

La Forge

Exposition «Un chant de Noël»

Le Noël du passé, du présent et du futur

jusqu'au 11 janvier

Entrée gratuite aux heures d'ouverture de La Forge



Diotime et les lions

Ad Hoc Festival 2ème édition

De Contour Progressif

Danse, chant et image - à partir de 7 ans

Dimanche 16 décembre - 15h

Tarif unique : 5€ - billetterie auprès du Volcan :

02 35 19 10 20 - www.adhocfestival.com

Shrek

de A. Adamson

et V. Jenson

Ciné-goûter

Mercredi 19 décembre - 15h

Tarif : de 2 à 4,50€



Conte

par Touches d'histoire

Dans le cadre de l'exposition «Un chant de Noël»

Mercredi 19 décembre - 17h30

Gratuit sur réservation au 02 35 13 30 09 - À partir de 4 ans

Renseignements, inscriptions et billetterie : Accueil La Forge 02 35 13 30 09

Harfleur.fr

le site officiel



Réorganisation des rubriques
consacrées aux **harfleurais(es)**

Nouvelles pages :
Le sport,
La bibliothèque Elsa Triolet



Retrouvez :

les dernières animations,
les conseils municipaux,
les infos travaux,
les dernières actualités de votre ville,
tous les contacts,
le bulletin municipal...



Vous êtes un(e) nouvel(le) habitant(e),
vous avez des démarches à faire,
vous avez la cantine à payer,
vous envisagez de faire des travaux,
vous cherchez une association
ou voir la page Facebook de La Forge

accédez à ces souhaits en un clic sur toutes les pages !



Au mois de décembre,
votez pour la plus belle décoration de Noël
des vitrines de vos commerçants !

